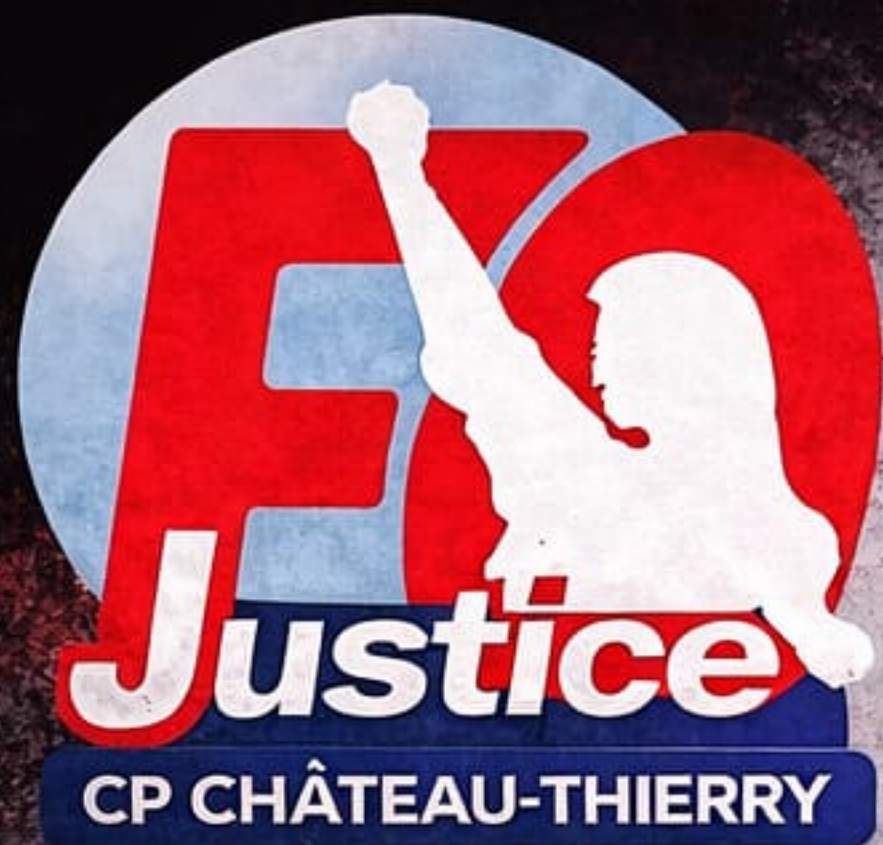




ALERTE AGRESSION D'UN SURVEILLANT

CP CHÂTEAU-THIERRY
Dimanche 11 janvier 2026

PÉNITENTIAIRE



FO Justice condamne avec la **plus grande fermeté** l'agression dont a été victime un collègue du centre pénitentiaire de Chateau-Thierry lors de l'exercice de ses fonctions.

Le dimanche 11 janvier 2026, à l'ouverture d'une cellule, un détenu, déjà connu pour des faits de **violences antérieures**, a tenté de forcer sa sortie et a porté un coup de poing au visage de notre collègue. Le détenu était porteur d'une paire de ciseaux au moment des faits, sans toutefois en faire usage.

Fort heureusement, le collègue n'a été **que légèrement blessé**.

FO Justice rappelle que les agressions contre les **personnels pénitentiaires** ne peuvent plus être banalisées.

- le placement au **quartier disciplinaire** avec l'application de la sanction maximale prévue,
- une tolérance zéro face aux détenus **multirécidivistes violents**.

SOUTIEN TOTAL À NOTRE COLLÈGUE AGRESSÉ !

Notre organisation syndicale est pleinement à ses côtés.

DÉTENU AGRESSEUR = TRANSFERT IMMÉDIAT